

# Coûts 2018 de la gestion des déchets en région Auvergne-Rhône-Alpes

## Résultats des Matrices des coûts





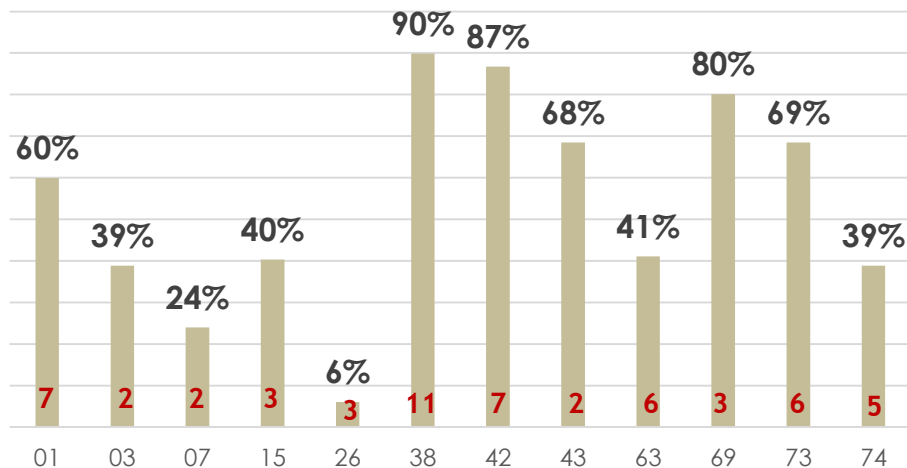
- Quel est le coût global de la gestion des déchets, comment est-il financé ?
- Quelle est la structure des charges ?
- Quel est le niveau des produits ?
- Comment le coût se répartit-il entre les différents flux ?
- Quelle est l'évolution des coûts entre 2017 et 2018 ?

# Collectivités ayant renseigné une matrice en 2018 en région



- 63 collectivités, dont 57 collectivités à compétence collective et 6 syndicats de traitement
- 5,02 Millions d'habitants – soit 62 % de la population de la région

% de population couverte par département



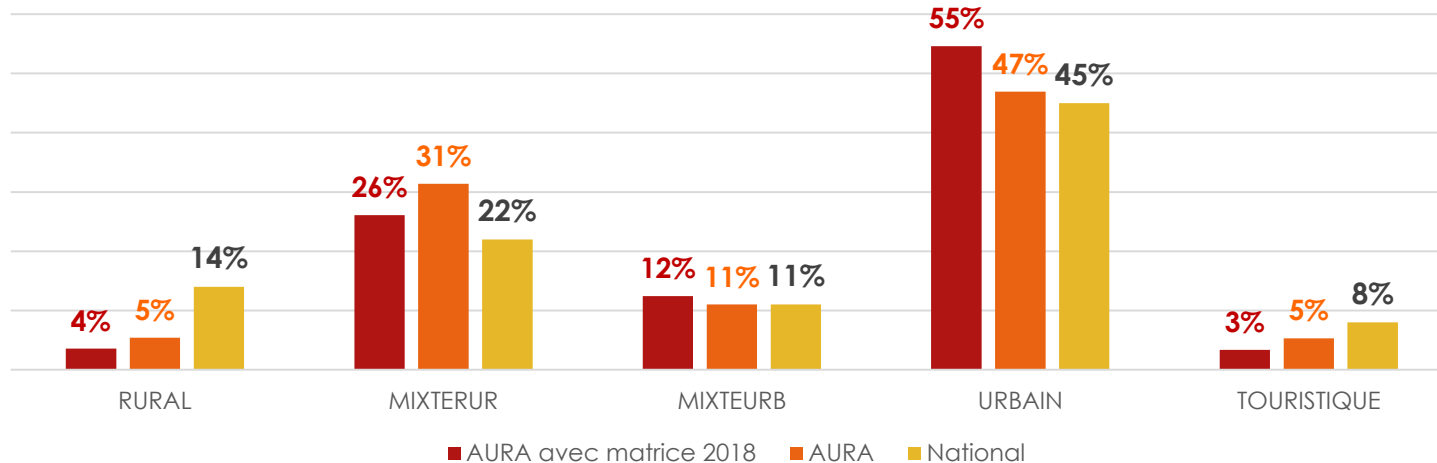
Nombre de matrices

# Caractéristiques de la population en région



- La région se caractérise par une population rurale inférieure à la moyenne nationale avec une population touristique légèrement supérieure
- Le profil des collectivités ayant renseigné leur matrice en 2018 est assez proche de la moyenne régionale, avec toutefois un % plus élevé de population urbaine

## Répartition de la population par type d'habitat



Source : SINOE®

● Quel est le coût moyen de la gestion du service de prévention et de gestion des déchets en région AURA en 2018 en euros par habitant ?

- 85 €HT/habitant
- 91 €HT/habitant
- 113 €HT/habitant

● Quel est le coût moyen de la gestion du service de prévention et de gestion des déchets en région en 2018 en euros par habitant ?

- 85 €HT/habitant
- 91 €HT/habitant**
- 113 €HT/habitant

# Le coût global de prévention et gestion des déchets en région en 2018




- Le coût retenu comme valeur de référence, comparable entre collectivités et comparable aux indicateurs diffusés au niveau national est le **coût aidé Hors TVA (HT)**, c'est-à-dire l'ensemble des charges HT liées à l'activité déchets desquelles sont déduites les recettes liées aux ventes de matériaux, aux soutiens des Eco-Organismes (CITEO, OCADEE, ECOMOBILIER...) et les subventions
- **En région, ce coût était de 91 €HT par habitant, soit 97 €TTC**
- Rapporté à l'ensemble de la population de la région, cela représente un coût global de **781 millions d'euros TTC**



- A votre avis, le coût en région AURA est-il plus élevé, équivalent ou inférieur à la moyenne nationale ?
  
- Le coût en région est plus faible que la moyenne nationale
- Le coût en région est équivalent à la moyenne nationale
- Le coût en région est supérieur à la moyenne nationale



-  **A votre avis, le coût en région est-il plus élevé, équivalent ou inférieur à la moyenne nationale ?**
  
- Le coût en région est plus faible que la moyenne nationale
- Le coût en région est équivalent à la moyenne nationale
- Le coût en région est supérieur à la moyenne nationale

# Le coût global de prévention et gestion des déchets en région en 2018



Le coût\* moyen au niveau national est de 93 €HT par habitant\*\* et **91 €HT en région**

- Le coût moyen est donc proche de la moyenne nationale, plutôt légèrement inférieur
- Les **quantités de déchets sont plus faibles** (- 40 kg/hab., soit – 8 %), avec une quantité d'OMR équivalente
- Les services complémentaires (services aux professionnels, collectes encombrants et déchets verts...) sont maîtrisés, représentant en moyenne 4 € par habitant (7 € au niveau national)

## Ratios de collecte

	Région	Moyenne nationale
Kg de DMA/hab.	489 kg/hab.	529 kg/hab.
Kg d'OMR/hab.	223 kg/hab.	229 kg/hab.

\* Coût aidé

\*\* Référentiel ADEME 2016



- A votre avis, le coût du service public de gestion des déchets est-il plus élevé en milieu rural ou en milieu urbain (France) ?**
  
- Le coût en milieu rural est inférieur au coût en milieu urbain
- Le coût en milieu rural est équivalent au coût en milieu urbain
- Le coût en milieu rural est supérieur au coût en milieu urbain



- A votre avis, le coût du service public de gestion des déchets est-il plus élevé en milieu rural ou en milieu urbain (France) ?
- Le coût en milieu rural est inférieur au coût en milieu urbain
- Le coût en milieu rural est équivalent au coût en milieu urbain
- Le coût en milieu rural est supérieur au coût en milieu urbain

# Le coût selon le type d'habitat

	AURA Nombre de collectivités	AURA Coût* en €HT/hab.	AURA Kg/hab.	Moyenne nationale** Coût* en €HT/hab.	Moyenne nationale** Kg/hab.
Rural	7	90 €/hab.	467 kg/hab.	75 €/hab.	494 kg/hab.
Mixte-rural	25	92 €/hab.	537 kg/hab.	86 €/hab.	514 kg/hab.
Mixte-urbain	8	88 €/hab.	497 kg/hab.	93 €/hab.	541 kg/hab.
Urbain	8	95 €/hab.	471 kg/hab.	89 €/hab.	519 kg/hab.
Touristique	9	135 €/hab.	711 kg/hab.	147 €/hab.	773 kg/hab.

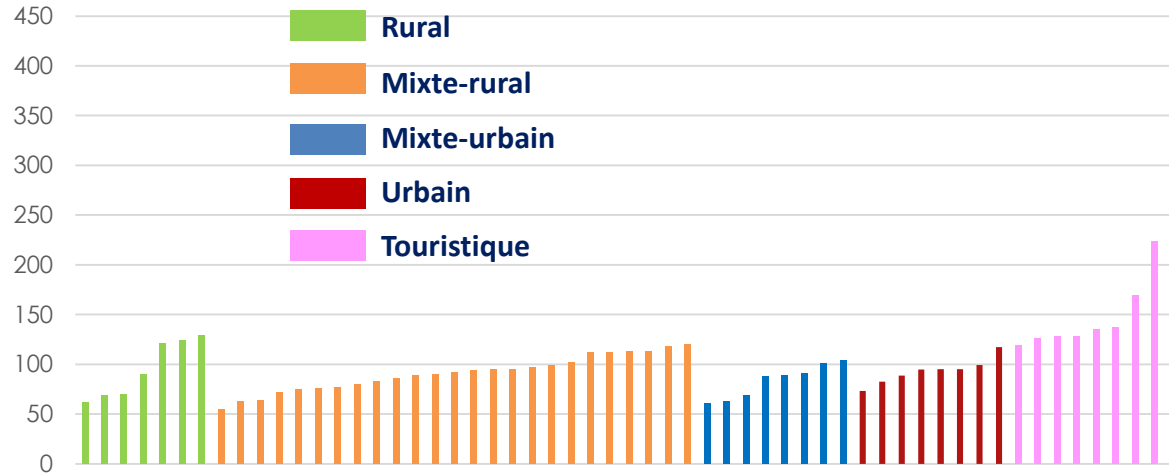
\* Coût aidé  
 \*\* Référentiel  
 ADEME 2016

- Au niveau national, le coût est plus élevé en milieu mixte-urbain et urbain (données 2016, avant les fusions 2017) : les **quantités de déchets** totales et surtout la **part des OMR** sont supérieures, le **niveau de service** est plus important (plus de collectes au porte à porte, services supplémentaires) ; en région AURA (données 2018, après les fusions), il y a peu d'écarts entre milieu rural et milieu urbain
- Le coût en secteur **touristique** est rapporté à **l'habitant permanent**, ce qui explique un coût moyen supérieur aux autres types d'habitat ; par ailleurs le type touristique regroupe des collectivités aux caractéristiques diverses (tourisme d'hiver, tourisme d'été, tourisme vert...)

# Le coût global du service public de gestion des déchets en région en 2018

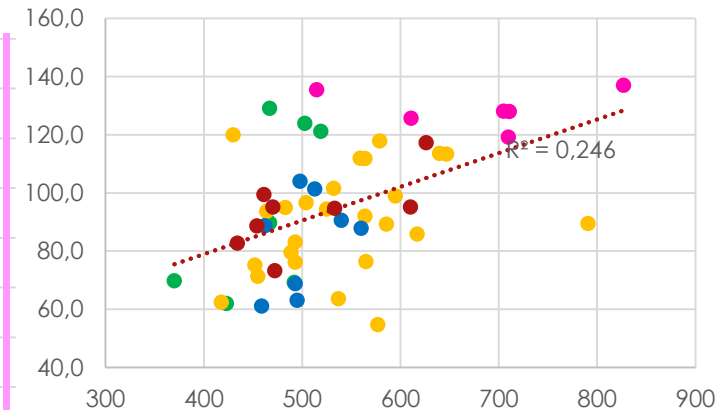


## Coût aidé en €HT/hab. – AURA 2018



Au-delà de la moyenne, on constate que les écarts de coûts entre collectivités sont importants : la dispersion est très forte pour le type mixte-rural, tant au niveau des quantités (de 1 à 2) et des coûts (de 1 à 2,2)

## Coût aidé tous flux en €HT/hab. et ratio de collecte



Au niveau national, le coût a tendance à augmenter avec les quantités : en région AURA, on observe une forte dispersion pour un ratio équivalent



 **A votre avis, en région AURA, à quelle hauteur le financement par la TEOM, la redevance spéciale, la REOM couvre-t-il le coût du service ?**

92 %

105 %

110 %



 **A votre avis, en région AURA, à quelle hauteur le financement par la TEOM, la redevance spéciale, la REOM couvre-t-il le coût du service ?**

92 %

105 %

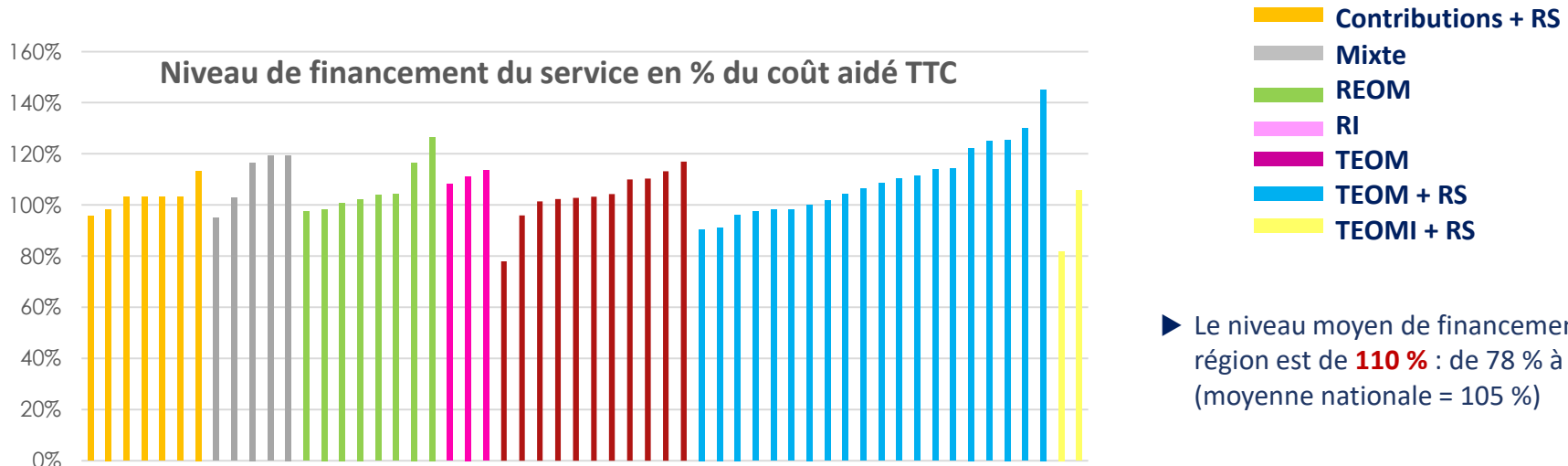
110 %



# Coût et financement



- Le coût à la charge de l'utilisateur est le **coût aidé TTC** (total des charges TTC desquelles sont déduits les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des Eco-Organismes, les subventions) ; le financement est le total des **recettes de TEOM, TEOMI, redevance spéciale, REOM, REOMI, contributions des adhérents**
- Le niveau de financement est le rapport entre financement et coût (aidé TTC)



● A votre avis, quelle est la part du traitement dans le coût global (traitement des OMR, tri des recyclables et traitement des déchets de déchèterie) ?

41 %

48 %

54 %

 **A votre avis, quelle est la part du traitement dans le coût global (traitement des OMR, tri des recyclables et traitement des déchets de déchèterie) ?**

 **41 %**

 **48 %**

 **54 %**

 **A votre avis, quelle est la part des charges liées aux actions de prévention dans le coût global ?**

1 %

4 %

5 %

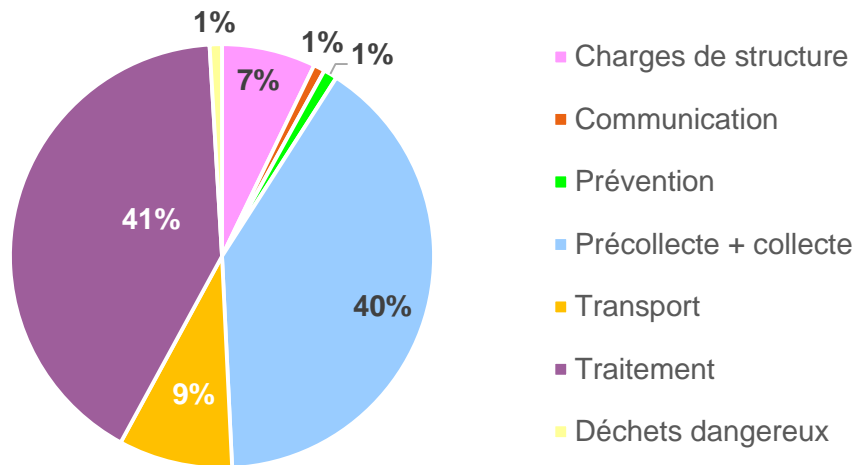
 **A votre avis, quelle est la part des charges liées aux actions de prévention dans le coût global ?**

1 %

4 %

5 %

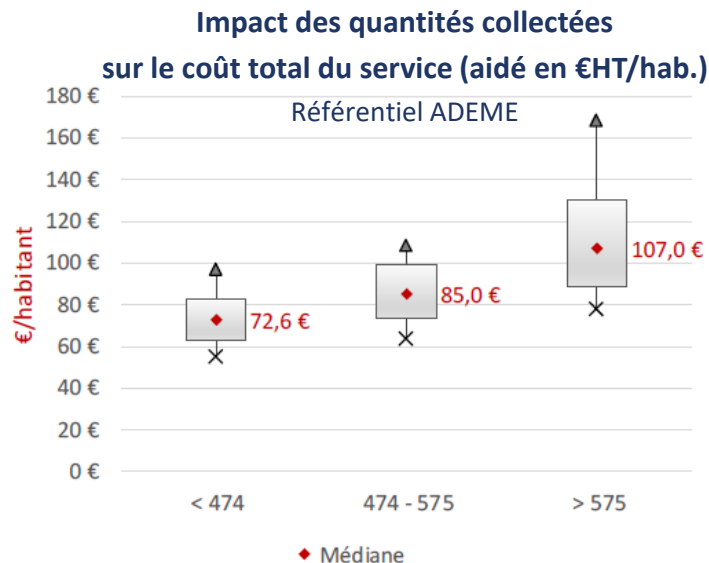
# Quelle est la part des différents postes de charges ?



- Le **traitement** (totalité des flux de déchets) représente **41 % des charges** (40 % au niveau national\*)
- Les charges de précollecte/collecte et de traitement sont équivalentes

# Quelle est la part des différents postes de charges ?

Les charges liées aux **actions de prévention** (compostage de proximité, ressourceries...) ne représentent que **1 % du total des charges** (identique au niveau national), alors que les quantités collectées constituent un des premiers facteurs d'impact sur les coûts



	<b>Coût aidé €HT/hab. Région AURA 2018</b>	<b>Nb de collectivités</b>
< 475 kg/hab.	<b>86 €HT/hab.</b> (50 % entre 71 et 94)	16
475 à 575 kg/hab.	<b>94 €HT/hab.</b> (50 % entre 78 et 103)	23
> 575 kg/hab.	<b>118 €HT/hab.</b> (50 % entre 96 et 128)	18



**A votre avis, quelle est la part du flux emballages et papier dans le coût global (coût aidé) ?**

8 %

18 %

33 %





A votre avis, quelle est la part du flux emballages et papier  
dans le coût global (coût aidé) ?

8 %

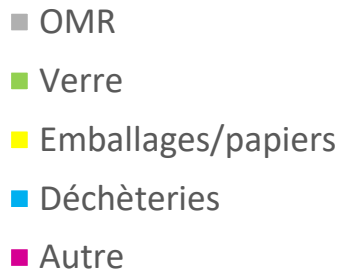
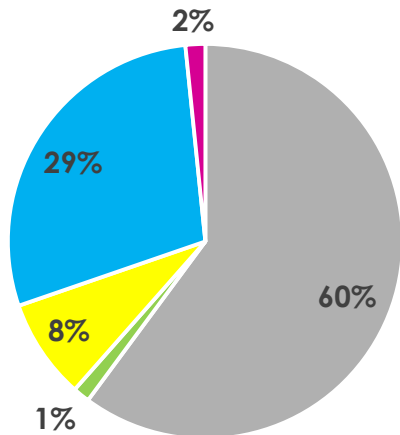
18 %

33 %

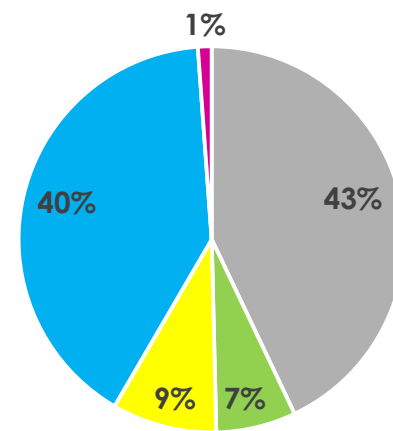
# Quelle est la part des différents flux de déchets dans le coût global ?



Coût aidé €HT/hab. – AURA 2018



Kg/hab.



- Les flux emballages/papier/verre représentent **9 % du coût et 16 % des tonnages** (au niveau national 13 % du coût et 15 % des tonnages)
- C'est **le flux OMR qui pèse le plus lourdement sur le coût** : 60 % du coût pour 43 % des tonnages (au niveau national 57 % du coût et 44 % des tonnages)
- La catégorie « **Autre** » (autres flux) correspond aux autres services apportés : collectes d'encombrants, de déchets verts, services aux professionnels, aux communes



 **A votre avis, quel % représentent les recettes pour le flux emballages et papier en région AURA ?**

(ventes de matériaux et soutiens CITEO/dépenses du flux emballages-papier)

47 %

56 %

71 %



 **A votre avis, quel % représentent les recettes pour le flux emballages et papier en région ?**

(ventes de matériaux et soutiens CITEO/dépenses du flux emballages-papier)

47 %

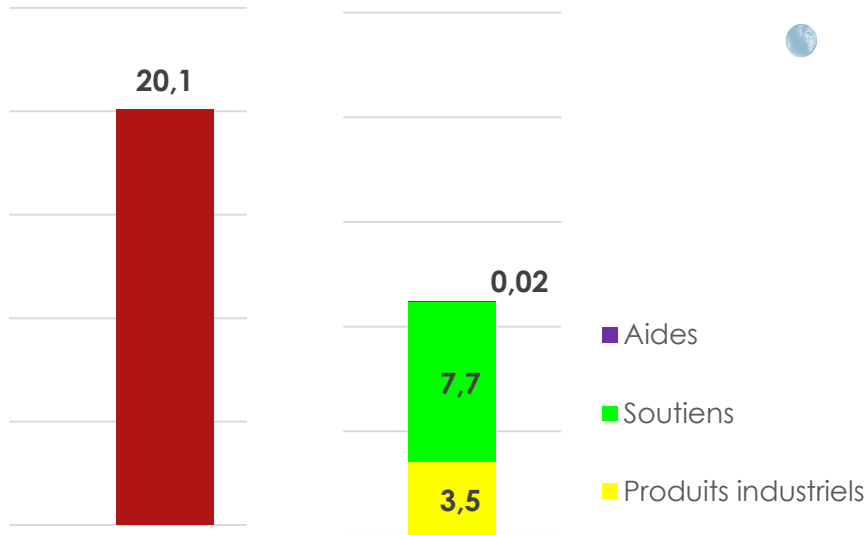
56 %

71 %

# Les recettes du service



## Charges et produits de la gestion des emballages et du papier en €/habitant région 2018



Les recettes couvrent **56 % des charges HT** en région, soit **11,2 €/habitant** (14 €/habitant au niveau national)

	Région	Moyenne nationale*
Kg emballages et papier/hab.	46 kg/hab.	48 kg/hab.

 **A votre avis, quel est le coût moyen en région AURA des déchèteries en €HT par habitant ?**

- 18 € par habitant
- 21 € par habitant
- 31 € par habitant

 **A votre avis, quel est le coût moyen en région des déchèteries en €HT par habitant ?**

18 € par habitant

21 € par habitant

31 € par habitant

# Le coût des différents flux de déchets



Les déchèteries coûtent en moyenne **21 €/hab.** (moyenne pondérée)

- Le coût varie en fonction du type d'habitat : il est le plus élevé en milieu mixte-rural avec des quantités collectées supérieures aux autres types d'habitat

	Coût* en €/HT/hab.		Kg/hab.	
	AURA (médianes)	Moyenne nationale**	AURA	Moyenne nationale**
Rural	<b>25 €/hab.</b>	24 €/hab.	<b>186 kg</b>	214 kg
Mixte-rural	<b>28 €/hab.</b>	24 €/hab.	<b>246 kg</b>	217 kg
Mixte-urbain	<b>24 €/hab.</b>	21 €/hab.	<b>212 kg</b>	195 kg
Urbain	<b>24 €/hab.</b>	16 €/hab.	<b>154 kg</b>	140 kg
Touristique	<b>39 €/hab.</b>	36 €/hab.	<b>327 kg</b>	279 kg

\* Coût aidé

\*\* Référentiel ADEME 2016





 **A votre avis, quelle est l'évolution du coût (aidé en €HT/hab.) entre 2017 et 2018 pour l'ensemble du service en région AURA ?**

- Le coût a baissé
- Le coût est resté stable
- Le coût a augmenté



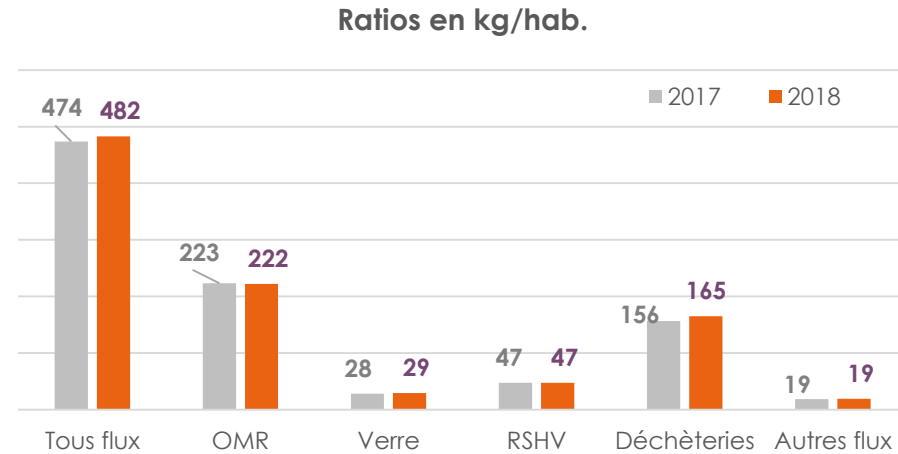
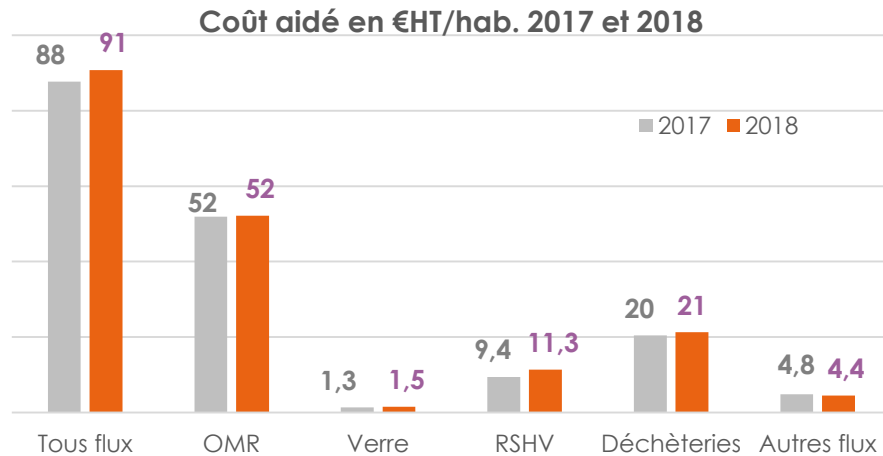
 **A votre avis, quelle est l'évolution du coût (aidé en €HT/hab.) entre 2017 et 2018 pour l'ensemble du service en région AURA ?**

- Le coût a baissé
- Le coût est resté stable
- Le coût a augmenté

# L'évolution du coût entre 2017 et 2018



Entre 2017 et 2018, le coût du service (coût aidé en €HT/hab.) a augmenté de 3 €HT/hab., soit + 3 %



Cette augmentation est liée à **l'augmentation du coût des emballages et du papier (+ 1,9 €/hab.) et des déchèteries (+0,9 €HT/hab.)**

**Pour les emballages et le papier**, l'augmentation du coût est due à la **baisse des recettes** (ventes de matériaux et soutiens)

Pour les déchèteries, l'augmentation est liée à **l'augmentation des quantités collectées (+ 9 kg/hab.)**

## 1. Réunions d'accompagnement collectif pour le remplissage de la matrice 2019

→ Objectif : permettre aux collectivités de travailler sur le remplissage de la matrice 2019, sous forme d'ateliers de travail d'une journée

Date	Lieu
Lundi 30 mars 2020	AIN - SIEFAGE - Bellegarde sur Valserine
Lundi 30 mars 2020	DRÔME - SYTRAD - Portes lès Valence
Mardi 31 mars 2020	SAVOIE-HAUTE SAVOIE - lieu à confirmer
Mardi 31 mars 2020	RHÔNE - SITOM Sud Rhône - Brignais
Vendredi 3 avril 2020	ISERE - lieu à confirmer
Lundi 6 avril 2020	CANTAL - Hautes Terres Communauté - Murat
Lundi 6 avril 2020	AIN - ORGANOM - Viriat
Mardi 7 avril 2020	PUY DE DÔME - VALTOM - Clermont Ferrand
Mardi 7 avril 2020	LOIRE - lieu à confirmer
Mercredi 8 avril 2020	ALLIER - à confirmer

## 2. Formation initiale « Matrice des coûts et méthode ComptaCoût® »

- Formation initiale en « blended-learning » d'une durée de 2,5 jours en présentiel + séquences amont et aval en e-learning pour connaître la méthode et les outils et commencer à initier le travail de renseignement de la matrice des coûts au sein de sa collectivité
- Concerne les collectivités ou les agents qui ne sont pas encore formés
- 2 sessions prévues en mai et juin 2020

Dates du présentiel	Lieu
Mardi 12 mai 2020 (14 heures) au jeudi 14 mai 2020 (17 heures 30)	LYON
Mercredi 3 juin 2020 (14 heures) au vendredi 5 juin 2020 (17 heures 30)	CHAMBERY

## 3. Réunions d'animation et d'échanges sur les coûts entre collectivités à l'automne 2020

- Thématiques à définir : biodéchets, extension des consignes de tri, analyse des résultats des matrices...

## 4. Réunions à l'attention des élus de sensibilisation à la connaissance des coûts du service de prévention et de gestion des déchets

- Objectifs : permettre aux élus de connaître la démarche « Matrice des coûts », de s'approprier les résultats, de disposer d'éléments de référence sur les coûts pour faire de la matrice un outil d'aide à la décision

**→ Pour ces deux dernières catégories de réunions, quels seraient vos besoins, vos demandes ?**